Jean BOUTIER
Michel CASSAN

UN LIVRE DE FAMILLE À LA LUMIÈRE DES ARCHIVES

Les Baluze de Tulle (1560-1640)

Préface de Yves-Marie BERCÉ, membre de l'Institut

PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2026

www.honorechampion.com

Introduction

Lorsque qu'Étienne Baluze (1630-1718), ancien bibliothécaire de Jean-Baptiste Colbert et professeur de droit canon au Collège royal, rentre à Paris, à la fin de novembre 1713, après plus de trois années d'exil sur les bords de la Loire, il consacre désormais l'essentiel de son temps à achever sa monumentale histoire de sa ville natale, Tulle, à laquelle il travaille depuis plus de cinquante ans et qui paraîtra à la veille de sa disparition[1]. Il correspond alors activement avec l'un de ses neveux par alliance, Jean-Étienne Teyssier de La Serre, colonel de la milice bourgeoise de Tulle[2], pour réunir les éléments d'information qui lui manquent encore. Curieusement, ce sont les périodes les plus récentes qui semblent les plus difficiles à connaître, car la documentation ne figure pas dans les archives, principalement seigneuriales et ecclésiastiques, que Teyssier de La Serre a l'habitude de fréquenter.

Parmi les diverses sources disponibles à Tulle, ce dernier, en fouillant les archives de la famille, est intrigué par un registre qui n'avait pas jusqu'alors attiré son attention : « Dans un petit livre écrit par Messieurs vostres grand-père et père, où sont narrés les jours de la mort, du mariage, de la naissance de la famille et plusieurs faits arrivés dans cette ville, il y est écrit le mémoire que je vous envoyé [en dessous :] samedi 26 juin 1630[3] ». Le « petit livre » en question est à l'évidence le livre de famille dont le présent volume propose la réédition critique. Quelques semaines plus tard, Teyssier envoie à Paris un feuillet arraché au volume qui, en plus d'une notice concernant le décès d'un membre de la famille, évoque la pose de la première pierre de l'église du couvent des ursulines, en juin

[1] *Historiae Tutelensis libri très. Auctore Stephano Baluzio Tutelensi*, auctore Stephano Baluzio Tutelensi, Parisiis, Ex typographia Regia, MDCCXVII, [10]-305 p.

[2] Il a épousé Catherine Baluze (1673-1749), fille de Jean Baluze (1631-1722), médecin et frère d'Étienne, et de Juliette de Baluze. Celle-ci est aussi une nièce du bibliothécaire de Colbert. Secrétaire de l'hôpital de Tulle en 1715, Teyssier meurt en 1732.

[3] BnF, Ms., Baluze 260, f° 81v, sans date ; ces lignes sont écrites au verso d'un long mémoire consacré à l'installation des ursulines à Tulle (f° 80r-81r). La lettre est expédiée à Étienne Baluze, « demeurant rue Tournon à Paris », adresse à laquelle Baluze réside de la fin 1713 à sa mort.

1630[4] : « Vous avés lu aparament ce livre dont je vous envoye un feuillet ; il y a plusieurs faits touchant l'établissement des pères jésuites, le jour qu'on bâtit les églises de saint Bernard et des Feuillans, la prise de la ville. Il a été écrit par M[essieu]rs votre grand-père et père[5] ».

Le « livre de famille des Baluze » est ainsi l'un des premiers registres domestiques qui ait servi de source historique. Étienne Baluze ne l'a pas toutefois utilisé pour reconstruire l'histoire familiale, mais comme un répertoire de faits commode, alors qu'il cherchait à préciser l'événementiel urbain de la capitale du Bas-Limousin[6], comme il a utilisé aussi certaines autres écritures plus narratives pour rédiger son histoire de Tulle.

Le registre fut longtemps conservé dans les archives de la famille, celles que détenait le frère puîné du savant, Jean Baluze, devenu, après la disparition de son épouse Juliette, chanoine du chapitre cathédral de Tulle. Il avait très certainement trouvé le registre dans les papiers de leur père, Jean Charles, dernier et éphémère rédacteur du livre de famille. À son décès, en 1722, ses papiers restent probablement dans la famille à Tulle car ils ont certainement servi de source à Léonard Baluze du Mayne (1760-1840) qui rédigea, dans les années 1820, une érudite « Notice sur la ville de Tulle », publiée dans l'*Annuaire du département de la Corrèze pour l'an 1826* édité à Tulle par l'imprimeur J.-M. Drappeau (p. 219-248) : il y a très certainement puisé les récits de l'échauffourée de la porte de la Barrière et du guet-apens de Sainte-Fortunade (18 juin 1577), de la réception du baron de Salagnac (26 juillet 1596), de plusieurs épisodes des années de la Ligue, ainsi que la date de naissance exacte d'Étienne Baluze. Après quoi nous en perdons la trace, jusqu'à ce que l'érudit limousin Jean-Baptiste Champeval (1847-1915) le retrouve « dans la poussière d'un grenier » corrézien. Champeval, dit de Vyers – du nom d'un village de la commune de Corrèze où il avait une propriété et est décédé en septembre 1915 –, à côté de sa profession d'avocat qu'il exerça longtemps à Figeac (Lot), participa activement à la vie des sociétés savantes du Limousin et au mouvement félibréen. Ayant réuni une imposante collection d'archives

[4] Le feuillet arraché au livre de famille des Baluze figure dans BnF, Ms., Baluze 260, f° 82 r-v. Ces deux notices sont publiées dans cet ouvrage à la fin du registre de famille. Les lettres royaux pour la création d'un couvent des ursulines à Tulle sont enregistrées par le parlement de Bordeaux, en juin 1627. Cf. Arch. dép. Gironde, 1B 22, f° 82v.

[5] BnF, Ms., Baluze 260, f° 99v, lettre de Teyssier de La Serre à Étienne Baluze, 17 janvier 1715 ; cf. Patricia Gillet, *Étienne Baluze (1630-1718) et l'histoire du Limousin : desseins et pratiques d'un érudit du XVIIe siècle*, Préface de Jean-Loup Lemaitre, Genève, Droz, 2008, p. 50-51.

[6] Par exemple, la chronologie des événements advenus à Tulle dans les années 1545-1683 : BnF, Ms., Baluze 252, f° 195-197.

anciennes concernant l'Auvergne, le Limousin, la Marche et le Quercy, il se consacra à l'édition de plusieurs documents médiévaux de première importance – dont les cartulaires des abbayes de Tulle et d'Uzerche – et publia des ouvrages consacrés à la géographie historique et aux familles nobles et notables du Bas-Limousin dont il explora les généalogies[7]. Il n'entreprit pas lui-même la publication du registre mais l'envoya depuis Figeac à Louis Guibert, secrétaire de la Société archéologique et historique du Limousin et secrétaire de la mairie de Limoges, domicilié « 8 rue Sainte-Catherine[8] » au moment où des historiens intéressés par l'histoire de la famille découvraient les « livres de famille » limousins et marchois. Après en avoir pris copie et restitué le manuscrit à son « propriétaire », Guibert en établit une édition critique et annotée qu'il publia en 1887 dans plusieurs livraisons du bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze[9]. C'est la seconde édition importante qu'il réalise ainsi, après celle du livre de raison d'Étienne Benoist, publié en 1882[10]. Par la suite, Champeval participa directement à l'édition de plusieurs livres de famille, sous la direction du même Louis Guibert[11].

En 1914, Jean-Baptiste Champeval versa aux Archives départementales du Cantal les documents en lien avec l'histoire de la Haute-Auvergne (sous-série 118 F). Trois ans plus tard, sa veuve remit aux Archives départementales du Lot (sous-série 4 J) et de la Haute-Vienne (sous-série 7 F) des documents rassemblés par son époux et concernant le passé de ces provinces. D'autres dépôts de ses archives fondées sur le même critère furent effectués auprès des Archives départementales de la

---

[7] Samuel Gibiat, « Jean-Baptiste Champeval (Corrèze, 15 août 1847-Vyers, 12 septembre 1915). Anthropologie archéologique d'une œuvre d'érudition », *Archives en Limousin*, n° 35, 2010-1, p. 61-63.

[8] L'envoi postal figure dans le registre, f° 8r, affranchi avec deux timbres de 10 et 15 centimes.

[9] Louis Guibert, « Le livre de raison des Baluze. Registre domestique et chronique tulloise (1566-1641) », *BSLSAC*, t. IX, 1887, p. 163-211, 357-372, 556-578 (tiré à part, Tulle, imprimerie Crauffon, 1888, 91 p.). Sur Guibert éditeur de livres de raison, Jean Tricard, « Louis Guibert, inventeur et éditeur des livres de raison limousins : engagement et choix », dans Michel Cassan, Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, Limoges, Pulim, 2007, p. 27-46.

[10] Jean Tricard, « Qu'est-ce qu'un livre de raison limousin du XVe siècle ? », *Journal des Savants*, juillet-décembre 1988, p. 261-275.

[11] Louis Guibert (éd.), *Livres de raison, registres de famille et journaux individuels limousins et marchois*, publiés avec le concours d'Alfred Leroux, Pierre et Jean de Cessac et l'abbé A. Lecler, Limoges-Paris, Ducourtieux-Picard, 1888 ; Louis Guibert (éd.), *Nouveau recueil de registres domestiques limousins et marchois*, avec le concours d'Alfred Leroux, J.-B. Champeval, l'abbé A. Lecler et Léonard Moufle, Limoges-Paris, Ducourtieux-Picard, 1895-1903, 2 vol.